
Fonds canadien à revenu élevé Investors
États financiers intermédiaires
Pour le semestre terminé le 30 septembre 2009

Les états financiers intermédiaires qui suivent n'ont pas été examinés par les vérificateurs externes du Fonds.
Les vérificateurs externes effectueront la vérification des états financiers annuels du Fonds conformément aux
normes de vérification généralement reconnues du Canada.

ÉTATS DE L'ACTIF NET

au 30 septembre 2009 (non vérifié) avec chiffres correspondants au 31 mars 2009
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 septembre 2009	31 mars 2009
Actif		
Placements	607 624	446 012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 659	12 987
Intérêts courus et dividendes à recevoir	8 477	7 656
Impôts à recouvrer (exigibles)	5	5
Débiteurs pour titres vendus	311	110
Montant à recevoir des courtiers	9	-
Montant à recevoir du gérant	1	9
Montant à recevoir d'autres fonds	-	1 180
Montant net à recevoir pour les écarts sur les contrats à terme standardisés	-	-
Gains non réalisés sur les contrats à terme et autres dérivés	1 907	-
Autres éléments d'actif	-	-
	61 369	21 947
Total de l'actif	668 993	467 959
Passif		
Découvert bancaire	-	-
Montant à verser aux courtiers	7 975	-
Créditeurs pour titres rachetés	88	31
Charges à payer	1	1
Montant à verser à d'autres fonds	501	428
Obligation pour options souscrites	-	-
Pertes non réalisées sur les contrats à terme et autres dérivés	-	243
Autres éléments de passif	-	-
	8 565	703
Total du passif	8 565	703
Actif net	660 428	467 256
Actif net par série à la fin de la période		
Série C	491 100	330 932
Série Z	169 328	136 324
Actif net par part à la fin de la période		
Série C	9,73	8,57
Série Z	9,77	8,60

ÉTATS DES RÉSULTATS

pour les semestres terminés les 30 septembre (non vérifié)
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2009	2008
Revenus		
Dividendes	193	102
Revenu de fiducie	608	362
Intérêts et autres revenus	16 306	14 730
Revenu (perte) provenant de dérivés	-	-
Prêt de titres	-	13
Impôts étrangers retenus à la source	-	-
	17 107	15 207
Charges		
Frais de gestion	5 455	4 727
Remises sur frais de gestion	(1)	(1)
Frais de service	-	-
Remises sur frais de service	-	-
Frais d'administration	321	221
Honoraires du fiduciaire	143	124
Taxe sur les produits et services	296	254
Autres	2	2
	6 216	5 327
Bénéfice net (perte)	10 891	9 880
Gain (perte) réalisé(e)	11 060	2 947
Gain (perte) non réalisé(e)	59 594	(18 259)
Commissions et autres frais d'opération de portefeuille	(6)	(22)
Gain net (perte) réalisé(e) et non réalisé(e) sur placements et sur change	70 648	(15 334)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	81 539	(5 454)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités par série		
Série C	59 194	(3 893)
Série Z	22 345	(1 561)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part		
Série C	1,33	(0,10)
Série Z	1,34	(0,10)

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

pour les semestres terminés les 30 septembre (non vérifié) (en milliers de \$, sauf indication contraire)

	2009	2008
Série C		
Actif net au début de la période	330 932	334 253
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :		
Activités	59 194	(3 893)
Distributions		
Revenus	(7 768)	(6 644)
Gains en capital	-	-
Remises sur frais de gestion	(1)	(1)
Remises sur frais de service	-	-
Total des distributions	(7 769)	(6 645)
Opérations portant sur les parts		
Produit de la vente de parts	136 330	30 960
Réinvestissement à partir des distributions	7 655	6 545
Paiement lors du rachat de parts	(35 242)	(30 433)
Total des opérations portant sur les parts	108 743	7 072
Augmentation (diminution) de l'actif net	160 168	(3 466)
Actif net à la fin de la période	491 100	330 787

Série Z		
Actif net au début de la période	136 324	156 121
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :		
Activités	22 345	(1 561)
Distributions		
Revenus	(2 837)	(3 183)
Gains en capital	-	-
Remises sur frais de gestion	-	-
Total des distributions	(2 837)	(3 183)
Opérations portant sur les parts		
Produit de la vente de parts	54 796	56 977
Réinvestissement à partir des distributions	2 837	3 183
Paiement lors du rachat de parts	(44 137)	(57 036)
Total des opérations portant sur les parts	13 496	3 124
Augmentation (diminution) de l'actif net	33 004	(1 620)
Actif net à la fin de la période	169 328	154 501

Total		
Actif net au début de la période	467 256	490 374
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant des éléments suivants :		
Activités	81 539	(5 454)
Distributions		
Revenus	(10 605)	(9 827)
Gains en capital	-	-
Remises sur frais de gestion	(1)	(1)
Remises sur frais de service	-	-
Total des distributions	(10 606)	(9 828)
Opérations portant sur les parts		
Produit de la vente de parts	191 126	87 937
Réinvestissement à partir des distributions	10 492	9 728
Paiement lors du rachat de parts	(79 379)	(87 469)
Total des opérations portant sur les parts	122 239	10 196
Augmentation (diminution) de l'actif net	193 172	(5 086)
Actif net à la fin de la période	660 428	485 288

	2009	2008
Augmentation (diminution) des parts (en milliers)		
Série C		
Parts en circulation au début de la période	38 620	35 382
Ajouter (soustraire) :		
Parts vendues	14 839	3 280
Réinvestissement à partir des distributions	822	697
Parts rachetées	(3 812)	(3 224)
Parts en circulation à la fin de la période	50 469	36 135
Série Z		
Parts en circulation au début de la période	15 856	16 497
Ajouter (soustraire) :		
Parts vendues	5 938	6 044
Réinvestissement à partir des distributions	304	337
Parts rachetées	(4 770)	(6 044)
Parts en circulation à la fin de la période	17 328	16 834

ÉTAT DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2009 (non vérifié)

	Pays	Secteur	Nombre de parts, d'actions ou valeur nominale	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
REVENU FIXE					
Advantage Oil & Gas Ltd., 6,50 %, 30-06-10	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	2 850 000	2 554	2 856
BC Telecom Inc., 11,90 %, 22-11-15	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	3 200 000	4 959	4 443
¹ Bank of America Corp., 4,36 %, 21-09-15	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	1 850 000	1 591	1 730
Banque de Montréal, 4,78 %, 30-04-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	8 300 000	8 532	8 910
Baytex Energy Ltd., 9,15 %, 26-08-16, remb. par ant. 2012	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	9 000 000	9 000	9 498
Bell Aliant Regional Communications LP, 4,95 %, 26-02-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 625 000	4 624	4 807
Bell Aliant Regional Communications LP, 6,29 %, 17-02-15	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 000 000	3 998	4 353
Bell Canada, 6,90 %, 15-12-11, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 500 000	6 406	7 110
Bell Canada, 6,25 %, 12-04-12, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	12 525 000	12 105	13 537
Bell Canada, 4,85 %, 30-06-14, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	10 000 000	9 984	10 437
Bell Canada, 5,00 %, 15-02-17	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 300 000	3 526	4 392
Bell Canada, 7,00 %, 24-09-27, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 330 000	2 002	2 371
Fiducie de placement immobilier Boardwalk, 5,61 %, 23-01-12	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 885 000	2 884	2 907
Calfrac Holdings LP, 7,75 %, 15-02-15, remb. par ant. 2011	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	4 175 000	3 991	4 329
Calloway Real Estate Investment Trust, 5,37 %, 12-10-16	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	5 550 000	5 526	5 060
Corporation Cameco, 5,67 %, 02-09-19, série D	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	3 800 000	3 816	3 901
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,15 %, 15-06-14	Canada	Gouvernement fédéral	18 000 000	17 992	18 371
Société canadienne des postes, 10,35 %, 15-03-16	Canada	Gouvernement fédéral	3 400 000	5 127	4 854
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,05 %, 03-06-13	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	15 000 000	14 992	15 119
Canadian Natural Resources Ltd., 4,95 %, 01-06-15	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 875 000	2 503	3 012
² Canadian Oil Sands Trust, 5,80 %, 15-08-13	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 650 000	3 012	2 937
² Canadian Oil Sands Trust Ltd., 7,75 %, 15-05-19, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	1 900 000	2 212	2 204
Canexus Income Fund, 8,00 %, 31-12-14, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	4 750 000	4 750	4 893
² CanWest MediaWorks LP, 9,25 %, 01-08-15, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	9 000 000	897	1 133
² Catalyst Paper Corp., 8,625 %, 15-06-11, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 080 000	2 330	1 541
² Catalyst Paper Corp., 7,375 %, 01-03-14, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	9 050 000	4 455	5 088
Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust, 6,00 %, 01-12-11, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	4 000 000	4 000	3 900
Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust, 5,90 %, 01-05-12, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	1 850 000	1 850	1 804
Chesapeake Energy Corp., 6,50 %, 15-08-17	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	1 925 000	1 823	1 911
Clarke Inc., 6,00 %, 31-12-12, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	4 150 000	4 150	3 113
Cogeco Câble Inc., 5,95 %, 09-06-14, conv.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	5 100 000	5 094	5 414
Fonds de placement immobilier Cominar, 5,70 %, 30-06-14, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	3 450 000	3 450	3 338
² Compton Pet Finance Corp., 7,625 %, 01-12-13, remb. par ant. 2009	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	11 140 000	6 222	9 093
Connacher Oil & Gas Ltd., 4,75 %, 30-06-12, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	3 800 000	2 836	2 907
Daylight Resources Trust, 10,00 %, 31-12-13, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	5 575 000	5 091	6 192
² Domtar Corp., 7,875 %, 15-10-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	201 000	210	224
Domtar Corp., 5,375 %, 01-12-13	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	3 750 000	3 337	3 820
Domtar Corp., 9,50 %, 01-08-16	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	1 875 000	2 012	2 144
Fiducie de placement immobilier Dundee, 6,00 %, 31-12-14, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	9 400 000	8 601	9 095
Extencicare Real Estate Investment Trust, 5,70 %, 30-06-14, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	2 300 000	2 261	2 059
Fairborne Energy Ltd., 6,50 %, 31-12-11, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	4 000 000	4 000	3 862
Société de financement GE Capital Canada, 5,10 %, 01-06-16	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	7 350 000	7 391	7 499
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-06-14	Canada	Gouvernement fédéral	1 850 000	1 964	1 893
Gouvernement du Canada, 4,50 %, 01-06-15	Canada	Gouvernement fédéral	6 900 000	7 691	7 567
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-06-16	Canada	Gouvernement fédéral	4 000 000	4 254	4 286
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-06-17	Canada	Gouvernement fédéral	9 600 000	10 084	10 256
Harvest Energy Trust, 7,25 %, 30-09-13, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	3 300 000	2 857	2 666
Hydro One Inc., 4,64 %, 03-03-16	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 500 000	6 496	6 904
¹ John Hancock Financial Services Inc., 6,82 %, 31-05-11	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	3 680 000	3 941	3 927
¹ JPMorgan Chase & Co., 5,06 %, 22-02-21	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	4 700 000	3 354	4 431
Just Energy Exchange Corp., 6,00 %, 30-09-14, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	5 700 000	4 597	5 330
Les Compagnies Loblaw Ltée, 6,50 %, 19-01-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	5 500 000	6 188	5 827
Les Compagnies Loblaw Ltée, 6,15 %, 29-01-35	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	1 875 000	1 307	1 753
Les Compagnies Loblaw Ltée, 6,45 %, 01-03-39	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 750 000	2 117	2 654
Les Compagnies Loblaw Ltée, 5,86 %, 18-06-43, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 650 000	1 855	2 304
² Methanex Corp., 6,00 %, 15-08-15, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 000 000	3 314	3 641
The Mosaic Co., 7,625 %, 01-12-16, remb. par ant.	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	4 260 000	4 996	4 879
NOVA Chemicals Corp., 7,85 %, 30-08-10	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	1 000 000	482	998
² NOVA Chemicals Corp., 6,50 %, 15-01-12	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	8 310 000	6 443	8 756
² NOVA Chemicals Corp., 7,875 %, 15-09-25, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	1 875 000	1 583	1 746
Nova Gas Transmission Ltd., 12,625 %, 15-04-10	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	835 417	1 108	879
Nova Gas Transmission Ltd., 11,20 %, 01-06-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	1 059 400	1 438	1 297
Newport Partners Income Fund, 7,50 %, 31-12-10, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	7 450 000	7 450	2 682
² Nexen Inc., 5,875 %, 10-03-35	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	1 875 000	1 537	1 838
Progress Energy Trust, 6,75 %, 30-06-10, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	950 000	950	960

¹ Valeur nominale exprimée en dollars canadiens.² Valeur nominale exprimée en dollars américains.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2009 (non vérifié)

	Pays	Secteur	Nombre de parts, d'actions ou valeur nominale	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
REVENU FIXE (suite)					
Progress Energy Trust, 6,25 %, 30-09-11, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	2 000 000	2 000	2 000
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,91 %, 08-03-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 600 000	4 599	4 675
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,70 %, 11-09-12	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	9 300 000	9 297	9 401
Rogers Cable Inc., 7,25 %, 15-12-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	2 850 000	2 945	3 128
² Rogers Cable Inc., 5,50 %, 15-03-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	1 050 000	1 226	1 185
Rogers Sans-fil Inc., 7,625 %, 15-12-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	11 500 000	12 224	12 712
Banque Royale du Canada, 4,17 %, 11-01-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 515 000	5 000	5 188
Banque Royale du Canada, 4,97 %, 05-06-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 600 000	6 597	7 131
Banque Royale du Canada, 5,45 %, 04-11-18, (taux flott. au 04-11-13), remb par ant. 2013	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	7 350 000	7 938	7 965
² Métaux Russel Inc., 6,375 %, 01-03-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 515 000	7 260	6 239
² Shaw Communications Inc., 8,25 %, 11-04-10	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 720 000	8 409	7 411
² Shaw Communications Inc., 7,25 %, 06-04-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	1 870 000	2 182	2 133
² Shaw Communications Inc., 7,20 %, 15-12-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	9 076 000	10 629	10 429
Shaw Communications Inc., 6,10 %, 16-11-12	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	8 300 000	8 249	8 992
Shaw Communications Inc., 7,50 %, 20-11-13, remb par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	10 175 000	11 071	11 585
Shaw Communications Inc., 6,15 %, 09-05-16	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 700 000	6 569	7 245
Shaw Communications Inc., 5,65 %, 01-10-19	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	8 000 000	7 975	8 113
Sherritt International Corp., 8,25 %, 24-10-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	5 575 000	5 575	5 540
Sherritt International Corp., 7,75 %, 15-10-15, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 650 000	4 650	4 671
Fiducie de placement immobilier Summit, 5,70 %, 10-11-11	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	3 900 000	3 898	3 941
Superior Plus Corp., 5,75 %, 31-12-12, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	3 770 000	3 664	3 733
TELUS Corp., 5,00 %, 03-06-13	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	8 350 000	8 326	8 817
² Teck Resources Ltd., 10,25 %, 15-05-16, remb. par ant.	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	100 000	111	121
La Banque Toronto-Dominion, 4,97 %, 30-10-2104, (taux flott. au 15-10-15), remb. par ant. 2015	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 900 000	6 666	7 000
TransCanada Pipelines Ltd., 10,625 %, 20-10-09	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	6 130 000	7 760	6 152
TransCanada Pipelines Ltd., 5,65 %, 15-01-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	4 650 000	4 867	5 121
Trinidad Energy Services Income Trust, 7,75 %, 31-07-12, conv.	Canada	Sociétés - Obligations convertibles	11 200 000	11 090	10 836
US Steel Corp., 5,65 %, 01-06-13	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	4 800 000	4 674	5 004
US Steel Corp., 4,00 %, 15-05-14, conv.	États-Unis	Sociétés - Obligations convertibles	200 000	241	340
US Steel Corp., 7,00 %, 01-02-18	États-Unis	Sociétés - Obligations non convertibles	3 500 000	3 558	3 557
Viterra Inc., 8,00 %, 08-04-13	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	5 585 000	5 604	5 718
Viterra Inc., 8,50 %, 07-07-14, remb. par ant. 2012	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	14 400 000	14 400	15 254
Viterra Inc., 8,50 %, 01-08-17	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	13 050 000	13 093	13 056
Les Placements YPG Inc., 5,71 %, 21-04-14	Canada	Sociétés - Obligations non convertibles	5 850 000	5 942	5 697
				510 391	523 732
TITRES DE PARTICIPATION					
Canadian Oil Sands Trust	Canada	Énergie	254 400	7 546	7 795
Crescent Point Energy Corp.	Canada	Énergie	175 019	3 872	6 336
Fonds américain à revenu élevé IG Putnam, série P	s. o.	Fonds communs de placement	6 005 266	57 282	56 247
Impax Energy Services Income Trust	Canada	Énergie	128 950	505	10
Labrador Iron Ore Royalty Income Fund	Canada	Matériaux	83 200	2 779	3 049
Macquarie Power & Infrastructure Income Fund	Canada	Services publics	129 500	958	748
³ Mirant Corp., billets bloqués	États-Unis	Services publics	950 000	-	-
Newport Partners Income Fund	Canada	Services financiers	1 049 802	4 687	205
Progress Energy Resources Corp.	Canada	Énergie	40 463	555	556
³ Shared Technologies Allegiance Inc.	États-Unis	Services de télécommunications	8	502	159
Trinidad Drilling Ltd.	Canada	Énergie	246 097	2 498	1 644
Vermilion Energy Trust	Canada	Énergie	242 050	7 391	7 143
XO Communications Inc., bons de souscription, série A	États-Unis	Services de télécommunications	1 317	-	-
XO Communications Inc., bons de souscription, série B	États-Unis	Services de télécommunications	988	-	-
XO Communications Inc., bons de souscription, série C	États-Unis	Services de télécommunications	988	-	-
				88 575	83 892
				(44)	-
COMMISSIONS ET AUTRES FRAIS D'OPÉRATION DE PORTEFEUILLE				598 922	607 624
TOTAL DES PLACEMENTS					
Actif net					
Total des placements					607 624
Trésorerie et équivalents de trésorerie					50 659
Gains non réalisés sur les contrats de change à terme (voir Tableau 1)					1 907
Autres éléments d'actif (de passif) net					238
					660 428

² Valeur nominale exprimée en dollars américains.³ Ce titre n'est pas négocié sur un marché actif.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Tableau 1 - Gains non réalisés sur les contrats de change à terme*au 30 septembre 2009 (non vérifié)*

Nombre de contrats	Acheté	Vendu	Date de règlement	Taux	Gains non réalisés (en milliers de \$)
1	70 000 239 \$ CA	64 171 319 \$ US	28-10-09	0,92	1 339
1	29 999 847 \$ CA	27 500 859 \$ US	08-10-09	0,92	568
					1 907

Note :

Les abréviations suivantes ont été utilisées :

\$ CA – Dollars canadiens

\$ US – Dollars américains

1. Modalités d'organisation du Fonds, date de fin de période et généralités

a) Modalités d'organisation du Fonds et date de fin de période

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds communs de placement à capital variable. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de multiples séries. Les parts de série F, P, S et Z ne peuvent être achetées que par d'autres fonds du Groupe Investors ou d'autres investisseurs institutionnels accrédités. Toutes les séries participent généralement aux activités d'exploitation du Fonds, y compris au bénéfice net, au gain (à la perte) réalisé(e) et au gain (à la perte) non réalisé(e) au prorata, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre partiellement en raison des écarts entre les charges engagées par les différentes séries.

Les états financiers du Fonds sont présentés aux 30 septembre 2009 et 2008 et pour les semestres terminés à ces dates, à l'exception de l'information comparative présentée dans l'état de l'actif net, laquelle est en date du 31 mars 2009. Le cas échéant, les résultats financiers du Fonds ou des séries constitués au cours de ces périodes sont présentés depuis le début de leurs activités jusqu'au 30 septembre, selon le cas, de la période à l'étude.

À la fermeture des bureaux le 30 septembre 2008, le Fonds a changé sa date de fin d'exercice du 30 septembre au 31 mars.

b) Généralités

La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est le gérant et le fiduciaire du Fonds. Les distributeurs du Fonds sont Services Financiers Groupe Investors Inc. et Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « distributeurs »). Ces sociétés sont indirectement des filiales en propriété exclusive de Société financière IGM Inc.

Société financière IGM Inc. est une filiale de Corporation Financière Power et de Power Corporation du Canada. Corporation Financière Power détient également la majeure partie de Great-West Lifeco Inc. et de ses sociétés apparentées; par conséquent, ces sociétés sont considérées comme des affiliées du fiduciaire, du gérant et des distributeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés de Power, sous réserve de certains critères de gouvernance. Ces titres font l'objet d'un renvoi à l'état des placements du Fonds au 30 septembre 2009. Toutes les opérations effectuées au cours de la période ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

Le Fonds peut parfois échanger des titres avec d'autres fonds qui ont le même gérant. Ces échanges sont effectués par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Conformément aux PCGR, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les notes afférentes aux présents états financiers intermédiaires sont présentées dans un format condensé ou résumé et doivent, par conséquent, être lues à la lumière des états financiers annuels du Fonds au 31 mars 2009. Ces états financiers intermédiaires ont été dressés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles utilisées pour la préparation des états financiers annuels. Les principales conventions comptables du Fonds sont les suivantes :

a) Évaluation des placements

Les placements sont réputés être détenus à des fins de transaction conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », (« chapitre 3855 »), et sont donc inscrits à leur juste valeur. Les opérations d'achat et de vente de placements sont inscrites à la date à laquelle elles ont eu lieu. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements sont établis selon le coût moyen des placements, compte tenu des commissions de courtage et des autres frais d'opération. Les commissions de courtage et les autres frais d'opération sont imputés immédiatement au bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts des titres présentés à l'état des placements représentent le montant payé pour chaque titre, compte tenu des commissions de courtage et des autres frais d'opération, et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

i) Titres de participation, obligations et autres fonds communs de placement

Les placements dans des titres cotés en bourse ou sur le marché hors cote sont évalués au cours acheteur de clôture. Les titres sans cours acheteur de clôture disponible sont évalués au dernier cours de négociation ou au cours de clôture. Les placements dans des titres d'un autre fonds commun de placement sont évalués un jour ouvrable à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement d'un tel fonds commun de placement. Les titres négociés non cotés ou non négociés en bourse, les titres dont le cours acheteur, le dernier cours vendeur ou le cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres dont les cotes sont, selon le gérant, inexacts, douteuses ou ne reflètent pas l'information disponible, sont évalués à leur juste valeur estimative selon des techniques d'évaluation acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre déterminée par des modèles d'évaluation nécessite le recours à des intrants et des hypothèses fondés sur des données du marché observables, notamment la volatilité et les autres taux ou cours applicables. Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimative d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

ii) Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués au prix de règlement fixé quotidiennement par la bourse sur laquelle ils sont négociés. La valeur d'un contrat correspond au gain ou à la perte qui serait réalisé à la clôture. La marge payée ou déposée à l'égard des contrats à terme standardisés est reflétée à titre de montant net à recevoir pour les écarts sur les contrats à terme standardisés à l'état de l'actif net. Tout changement nécessaire en raison de la variation de la marge est réglé quotidiennement.

iii) Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués au montant du gain ou de la perte qui aurait été réalisé à la clôture du contrat à la date des états financiers.

iv) Contrats d'options

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses aux états de l'actif net à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de gain réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de gain ou de perte réalisé. Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse en dépôt et de titres de créance à court terme dont la durée est de moins de un an au moment de leur acquisition. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont donc inscrits à leur juste valeur.

c) Devises

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens. La valeur nominale des titres paraissant à l'état des placements est exprimée dans la devise d'origine, à moins d'indication contraire. La valeur nominale des titres de l'Autriche, de la Belgique, de la France, de la Finlande, de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal et de l'Espagne est exprimée en euros, à moins d'indication contraire. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens, de la façon suivante :

i) la juste valeur des placements et les autres actifs et passifs, au taux de change en vigueur à la fin de la période;

ii) le revenu, les charges, les achats et ventes de placements, au taux de change en vigueur aux dates auxquelles ces opérations ont eu lieu.

d) Constatation du revenu

Le revenu de placement est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividende est constaté au moment où le titre est négocié ex-dividende. Le revenu d'intérêt est fondé sur le nombre de jours pendant lesquels le placement est détenu au cours de la période.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

e) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à conclure des opérations de prêt, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres tel qu'il a été défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus à l'état des résultats. Toutes les contreparties ont une cote de crédit suffisante et approuvée et la valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. La valeur des titres prêtés et des garanties sur opérations de prêt de titres à la fin des périodes, le cas échéant, est indiquée à la note 10. Les garanties reçues comprennent des titres de créance du gouvernement du Canada et ceux d'autres pays, des gouvernements provinciaux et d'administrations municipales canadiens et d'institutions financières.

f) Renseignements par part

- i) L'actif net par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable au Fonds ou à une série, le cas échéant, déterminé selon les PCGR, par le nombre total de parts du Fonds ou de la série en circulation.
- ii) L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net du Fonds ou de la série liée aux activités de la période divisée par le nombre moyen pondéré de parts du Fonds ou de la série en circulation au cours de la période.

g) Autres actifs et passifs

Pour les besoins du classement, conformément au chapitre 3855, les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir à l'égard des titres émis, les montants à recevoir des courtiers et du gérant, ainsi que les autres actifs nets sont désignés comme prêts et créances, et constatés au coût ou au coût après amortissement. De façon similaire, les montants à verser aux courtiers, les créanciers pour titres rachetés, les charges à payer et les autres passifs sont désignés comme autres passifs financiers et sont constatés au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement avoisine la juste valeur de ces actifs et passifs.

h) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour en permettre la comparaison avec ceux de la période à l'étude.

i) Changements de conventions comptables

Le 1^{er} octobre 2007, le Fonds a adopté les dispositions du chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir » (« chapitre 3862 »), et celles du chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation » (« chapitre 3863 »), qui remplacent le chapitre 3861. Le chapitre 3862 exige davantage d'informations à fournir quant à la nature et à l'étendue des risques découlant des instruments financiers, ainsi qu'à la façon dont le Fonds gère ces risques. Le chapitre 3863 reprend les exigences du chapitre 3861 en matière de présentation par rapport aux instruments financiers.

Avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2008, le Fonds a adopté l'Abrégé 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». L'Abrégé 173 précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers. L'adoption de l'Abrégé 173 n'a eu aucune incidence sur les états financiers du Fonds.

j) Futures modifications comptables

L'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir », afin de se conformer à la norme IFRS 7, « Instruments financiers – informations à fournir ». Les modifications exigent que tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les mesures de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. Ces modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009. Le Fonds présentera ces informations dans ses états financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

Le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a confirmé son projet d'adopter les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par le Conseil des normes comptables internationales, d'ici le 1^{er} janvier 2011. Le Fonds a l'intention d'adopter les IFRS conformément au plan du CNC. Les premiers états financiers que le Fonds dressera selon les IFRS seront ceux de la période intermédiaire se terminant le 30 septembre 2011.

Le gérant a commencé à planifier le passage aux IFRS, notamment en relevant les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et en évaluant les incidences probables de cette transition sur l'ensemble des activités commerciales connexes.

D'après les résultats de l'analyse, jusqu'à présent, des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS par le gérant, l'incidence du passage aux IFRS devrait se limiter à la présentation d'une note supplémentaire et à une possible modification de la présentation d'ensemble des états financiers; la valeur liquidative par titre ne devrait pas être touchée par l'adoption des IFRS. Cependant, les conclusions de cette évaluation pourraient changer si de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations de normes existantes étaient émises.

3. Frais de gestion et autres charges

- a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées particulièrement à la série. Les charges courantes du Fonds seront affectées aux séries du Fonds au prorata.
- b) Le gérant offre ou prévoit la prestation de services de placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour connaître le taux annuel (en pourcentage de l'actif moyen) payé par le Fonds.
- c) Le Fonds verse des frais administratifs au gérant et, en retour, celui-ci prend en charge les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais spécifiques liés au Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour connaître les taux annuels (en pourcentage de l'actif moyen) payés par le Fonds, y compris les ajustements nécessaires pour tenir compte de la période transitoire. Les autres frais liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris, sans toutefois s'y limiter, la TPS, l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et d'instruments dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant du Fonds (« CEI »).
- d) Le Fonds peut verser aux distributeurs des frais de service afin de les rémunérer pour la prestation de services auprès du Fonds. Une tranche des frais de service de la série C est remise trimestriellement par les distributeurs au Fonds, tel qu'il est indiqué dans le prospectus du Fonds. La remise est distribuée aux porteurs de parts admissibles à titre de distributions du capital et elle doit être réinvestie dans des parts supplémentaires de série C du Fonds ou d'un autre fonds détenu par un porteur de parts, à leur valeur liquidative par part, aux dates de distribution. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour connaître les taux annuels (en pourcentage de l'actif moyen) payés par le Fonds.
- e) Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion globale des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour connaître le taux annuel (en pourcentage de l'actif moyen) payé au fiduciaire par le Fonds.
- f) La TPS versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée.
- g) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les coûts liés au CEI et d'autres charges diverses.
- h) Le gérant peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'existe aucune garantie que cela se produira. Toute charge assumée par le gérant au cours de la période a été indiquée aux états des résultats.

4. Valeur liquidative par part

La valeur liquidative (« VL aux fins du rachat ») par part est obtenue en divisant la valeur liquidative attribuable au Fonds ou à une série, le cas échéant, déterminée pour l'achat ou le rachat de parts conformément au prospectus et à la notice annuelle du Fonds, par le nombre total de parts du Fonds ou de la série en circulation. Cette valeur peut différer du calcul de la valeur liquidative par part, qui est indiquée à l'état de l'actif net. Généralement, l'écart s'explique par l'évaluation des titres négociés activement au cours acheteur selon les PCGR, alors que la VL aux fins du rachat repose sur le cours de clôture pour déterminer la juste valeur pour l'achat et le rachat des parts. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour les valeurs liquidatives par part du Fonds au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009.

5. Impôts sur le bénéfice

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux termes des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, il est assujéti à l'impôt sur le bénéfice, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts. La fin de l'année d'imposition du Fonds est le 15 ou le 31 décembre. Le Fonds est assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite une retenue d'impôts en réduction du bénéfice. Le Fonds a l'intention de distribuer suffisamment de revenu net et de gains en capital nets réalisés, tel qu'il est requis, afin de ne pas payer d'impôt sur le bénéfice, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour les pertes disponibles pour réduire le revenu futur aux fins fiscales à la fin de la dernière année d'imposition. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées en avant indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent servir à réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs et elles viennent à expiration en décembre des années indiquées.

6. Rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions totales versées par le Fonds aux courtiers en regard des opérations de portefeuille pour les périodes terminées les 30 septembre 2009 et 2008 ainsi que les autres frais d'opération sont présentés dans l'état des résultats. Les opérations de courtage sont réparties entre les courtiers selon les meilleurs résultats nets du Fonds. Sous réserve de ce critère, il peut y avoir une préférence pour des firmes de courtage qui offrent certains services (ou payent pour ces derniers) (les arrangements sont appelés « rabais de courtage sur titres gérés »), services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et les rapports de placements ainsi que les bases de données et les logiciels en lien avec ces services. Le cas échéant et de façon vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers ayant été payés par des courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs offerts par les courtiers.

7. Passif éventuel

En vertu des ententes entre les membres du CEI et le fiduciaire, au nom du Fonds, tous les membres du CEI sont indemnisés pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi, dans le meilleur intérêt du Fonds, ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, à ce titre, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les activités de placement du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers. L'état des placements présente les titres détenus par le Fonds à la fin de la période.

a) Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé quotidiennement aux rachats en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation des valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être vendus). De plus, le Fonds maintient une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants pour assurer une liquidité adéquate. Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. L'état des placements désigne tous les titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés en une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation du Fonds, subissent des fluctuations en raison des variations des taux de change.

La note 10 indique les devises à l'égard desquelles le Fonds a couru un risque important notamment le capital sous-jacent de contrats de change à terme, en fin de période en dollars canadiens, le cas échéant. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir et les montants à recevoir ou à payer à l'égard des titres vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt tels que les obligations. Le risque que court le Fonds découle de la variation de la valeur des instruments financiers portant intérêt selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres instruments du marché monétaire sont, par nature, à court terme et ne courent généralement pas de risque important de taux d'intérêt. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu.

d) Autres risques liés au cours

Les autres risques liés au cours comprennent le risque que la valeur des instruments financiers suive les variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que cette fluctuation découle de facteurs propres à un placement individuel, à son émetteur ou à d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un secteur de marché. Tous les titres présentent un risque de perte en capital. Le gérant atténue ce risque par une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. À l'exception des options souscrites et des contrats à terme standardisés, le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur ces options souscrites et contrats à terme standardisés correspond à leur valeur notionnelle. Toutefois, les options souscrites sont utilisées dans le cadre du processus de gestion de placement global pour gérer le risque lié aux titres sous-jacents et ne font généralement pas augmenter le risque de perte global du Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds aux autres risques liés au cours, s'il y a lieu.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie contractante à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit découlant des titres de créance tels que les obligations, le cas échéant.

Toutes les opérations sur titres cotés sont réglées/payées sur livraison par des courtiers approuvés. Le risque de défaut est jugé minimal, étant donné que la livraison des titres vendus ne se fait qu'après la réception du paiement par le courtier. Le paiement est fait à l'achat une fois que les titres ont été reçus par le courtier.

La valeur comptable des placements correspond au risque maximal de crédit. La valeur comptable des autres actifs correspond également au risque maximal de crédit, puisqu'ils seront réglés à court terme.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties dans le cadre desquelles il échange temporairement des titres au titre de garanties avec engagement de l'autre partie à livrer les mêmes titres à une date ultérieure. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minimal puisque toutes les autres parties ont une cote de crédit approuvée et suffisante, et que la valeur en espèces des titres détenus comme garantie doit être d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

9. Renseignements supplémentaires disponibles

Toute personne peut obtenir sans frais un exemplaire du prospectus simplifié, de la notice annuelle et du rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds, en écrivant à : Services Financiers Groupe Investors Inc., 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3C 3B6 ou, au Québec, 2001, rue University, bureau 2000, Montréal (Québec), H3A 2A6, ou en composant le numéro sans frais 1-888-746-6344 (1-800-661-4578 au Québec).

10. Renseignements propres au Fonds

a) Renseignements sur le Fonds et les séries

Séries	Début des activités ¹	Frais d'acquisition reportés	Frais de gestion	Frais de service	Frais d'administration ²	Honoraires du fiduciaire	Valeur liquidative par part (en \$)	
							au 30 septembre 2009	au 31 mars 2009
Série C	s. o.	Jusqu'à 5,50 %	1,90 %	- %	0,14 %	0,05 %	9,75	8,61
Série Z	s. o.	- %	1,90 %	- %	- %	0,05 %	9,79	8,64

¹ Si au cours des périodes comprises dans la période de deux ans terminée le 30 septembre 2009.

² Les frais d'administration présentés dans le tableau correspondent à ceux de la période terminée le 30 septembre 2009.

Les chiffres correspondants de la période terminée le 30 septembre 2008 sont les suivants : 0,13 % pour la série C et s. o. pour la série Z.

b) Pertes fiscales (en milliers de \$)

Total des pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Années d'expiration des pertes autres qu'en capital					2010	2009
		2028	2027	2026	2015	2014		
6 653	-	-	-	-	-	-	-	-

c) Rabais de courtage sur titres gérés (en milliers de \$)

Pour les semestres terminés les 30 septembre

2009	2008
1	5

d) Prêt de titres (en milliers de \$)

30 septembre 2009		31 mars 2009	
Valeur des titres prêtés	Valeur des biens reçus en garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur des biens reçus en garantie
-	-	-	-

e) Risque lié aux instruments financiers

i) Gestion du risque

Le gérant cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes du risque lié aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement et par un recours périodique à des dérivés pour couvrir l'exposition à certains risques. Pour aider à la gestion du risque, le gérant utilise également des lignes directrices internes qui ciblent chaque type de risque, maintient une structure de gouvernance qui contrôle les activités de placement du Fonds et surveille la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux lignes directrices internes et à la réglementation des valeurs mobilières.

Le portefeuille de placements est composé essentiellement de titres de créance à haut rendement de sociétés canadiennes. Le Fonds est majoritairement composé d'obligations de sociétés dont la cote de solvabilité est inférieure à « BBB ». Le Fonds peut investir dans d'autres véhicules de revenu tels que les fiducies de placement immobilier et d'autres fiducies et placements qui offrent un rendement du revenu supérieur. La diversification du Fonds reposera sur un large éventail de sociétés et de secteurs.

ii) Risque de change

Au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009, le Fonds n'était pas exposé de façon nette et notable au risque de change, puisque le Fonds a conclu des contrats de change à terme pour couvrir le risque découlant des titres étrangers.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le sommaire ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance. Le tableau illustre également l'incidence éventuelle sur l'actif net du Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, en présumant une courbe de rendement parallèle, avec toutes les autres variables restant constantes. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été évaluée selon la durée moyenne pondérée du portefeuille obligataire. En pratique, les résultats réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

Obligations (en milliers de \$)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	> 10 ans	Total	Incidence sur l'actif net	
						(en milliers de \$)	(%)
30 septembre 2009	20 630	336 265	185 842	34 215	576 952	21 663	3,3
31 mars 2009	24 243	225 090	142 173	22 113	413 619	14 348	3,1

iv) Autres risques liés aux cours

Au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009, le Fonds n'était pas exposé de façon notable aux risques liés aux cours autres que ceux décrits ailleurs dans les présentes notes.

10. Renseignements propres au Fonds

e) Risque lié aux instruments financiers (suite)

v) Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit est principalement attribuable aux titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale au risque liée à un même émetteur de titres de créance en date du 30 septembre 2009 représentait 8,5 % (8,4 % au 31 mars 2009) de l'actif net du Fonds.

Au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009, les cotes des titres de créance étaient les suivantes :

	30 septembre 2009		31 mars 2009	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net (%)
AAA	8,1	7,1	2,0	1,8
AA	10,9	9,5	15,4	13,7
A	14,2	12,4	17,7	15,8
BBB	34,5	30,1	33,2	29,7
< BBB	19,4	16,9	18,5	16,5
Non coté	12,9	11,3	13,2	11,7
Total	100,0	87,3	100,0	89,2

Les cotes de solvabilité se fondent sur celles de DBRS, Standard & Poor's ou Moody's.

vi) Juste valeur des titres

La juste valeur des titres individuels peut être évaluée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des hypothèses qui ne sont pas appuyées par des cours ou des taux du marché observables. Ces hypothèses peuvent comprendre les coûts payés pour le titre, des rapports récents à propos de l'émetteur et des indicateurs de marché généraux.

	30 septembre 2009		31 mars 2009	
	Juste valeur estimative (en milliers de \$)	Pourcentage du total de l'actif net (%)	Juste valeur estimative (en milliers de \$)	Pourcentage du total de l'actif net (%)
Titres évalués en fonction d'hypothèses n'étant pas étayées par des cours ou des taux du marché observables	159	-	3 473	0,7
Variation de la juste valeur constatée dans le bénéfice net de la période terminée le 30 septembre 2009	210			
Variation de la juste valeur constatée dans le bénéfice net de la période terminée le 30 septembre 2008	(522)			

